



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada**  
Government of Canada Building  
101 - 22nd Street East, Suite 110  
Saskatoon  
Sask.  
S7K 0E1  
Bid Fax: (306) 975-5397

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)  
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services  
Canada/Réception des soumissions Travaux publics et  
Services gouvernementaux Canada  
Government of Canada Building  
101 - 22nd Street East  
Suite 110  
Saskatoon  
Saskatche  
S7K 0E1

<b>Title - Sujet</b> Food - Miscellaneous Groceries, CSC	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 21501-164188/A	<b>Date</b> 2017-12-21
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 21501-164188	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005
<b>File No. - N° de dossier</b> STN-5-38089 (201)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$STN-201-4941	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2016-12-16	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-01-15</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Central Standard Time CST	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Marsland, Rina	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> stn201
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (306) 241-5742 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (306) 975-5397
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Correctional Services of Canada Various Locations  See Herin	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

Solicitation No. - N° de l'invitation  
21501-164188/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21501-164188

Amd. No. - N° de la modif.  
05  
File No. - N° du dossier  
STN-5-38089

Buyer ID - Id de l'acheteur  
STN201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Ce changement a été créé pour la sollicitation 21501-164188/A pour faire ce qui suit pour la première période de réactualisation :

1. Joindre les instructions pour ouvrir le dossier compressé pour avoir accès à la feuille de calcul contenant les prix indiqués ci-dessous.
2. Joindre la version révisée de l'Annexe A pour la Période 2, du 1<sup>er</sup> mars, 2018 au 28 février, 2019, selon les derniers changements complétés durant la première période de sollicitation.
3. Joindre la version révisée de la feuille de calcul pour l'Annexe B, Partie A, pour toutes les cinq régions de l'Offre à Commande selon les derniers changements complétés durant la première période de sollicitation.

**\*Veillez noter** : Le document de sollicitation qui a originalement été postulé est toujours en vigueur sauf les changements qui ont été fait à l'Annexe A et l'Annexe B à travers les changements durant la période de sollicitation initiale.

Du 1<sup>er</sup> mars, 2017 au 28 février 2018, avec deux période de réactualisation, une à la fin de la Première Année pour la période du 1<sup>er</sup> mars, 2018 au 28 février 2019 et une à la fin de la Deuxième Année pour la période du 1<sup>er</sup> mars, 2019 au 29 février 2020.

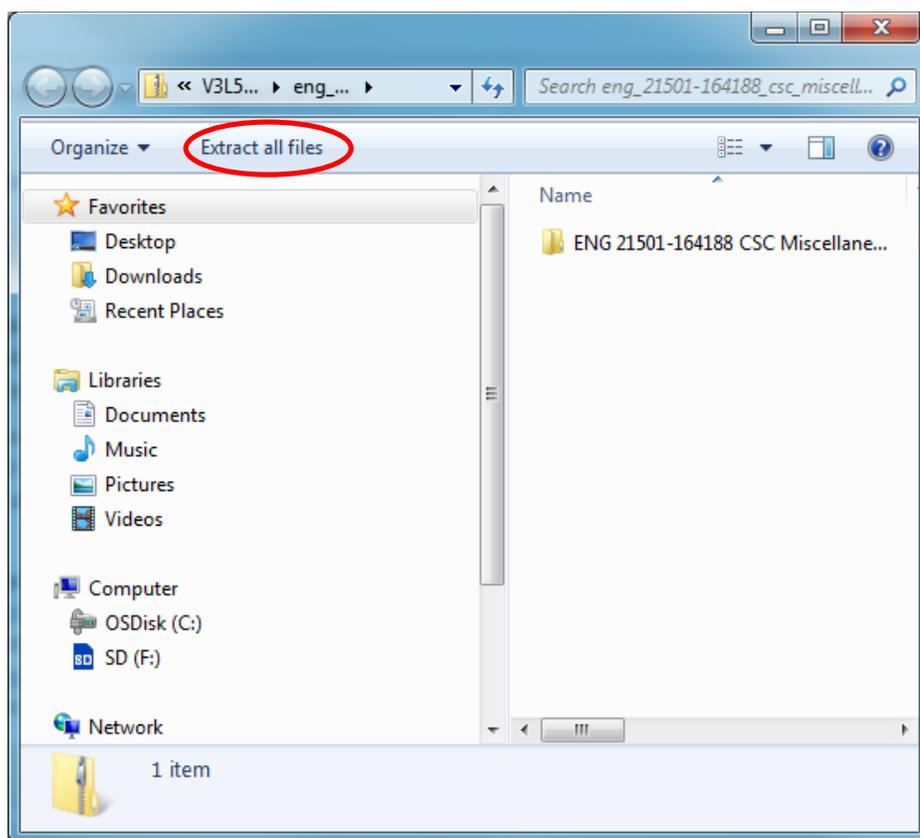
Solicitation No. - N° de l'invitation  
21501-164188/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21501-164188

Amd. No. - N° de la modif.  
05  
File No. - N° du dossier  
STN-5-38089

Buyer ID - Id de l'acheteur  
STN201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**Cette modification émise seulement pour fournir l'information comment ouvrir les attachements pour l'annexe «B» partie A**

1. Cliquer sur le lien
2. Lorsque vous êtes invité, cliquer ouvrir
3. Lorsque vous êtes invité à ouvrir ou sauver au bas de l'écran, cliquer ouvrir
4. Cliquer « Extraire tous les fichiers » quel qui apparaîr sur votre écran

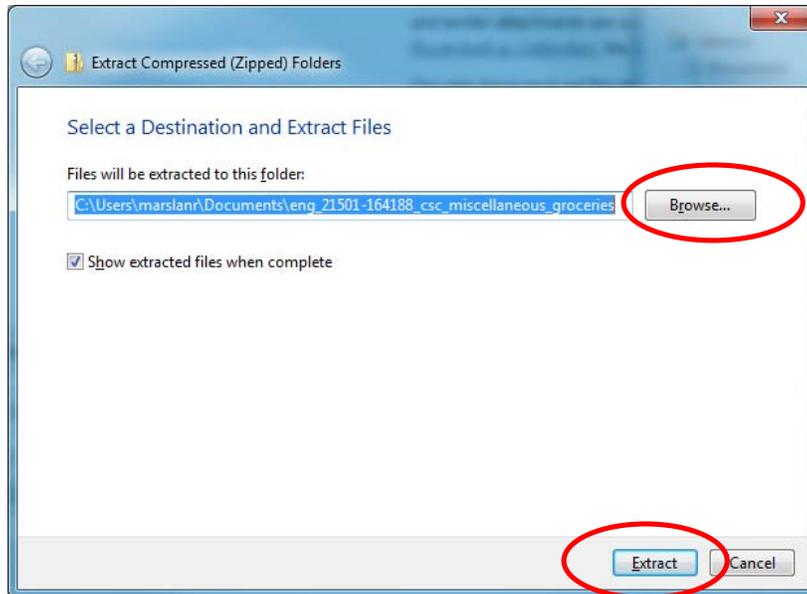


Solicitation No. - N° de l'invitation  
21501-164188/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21501-164188

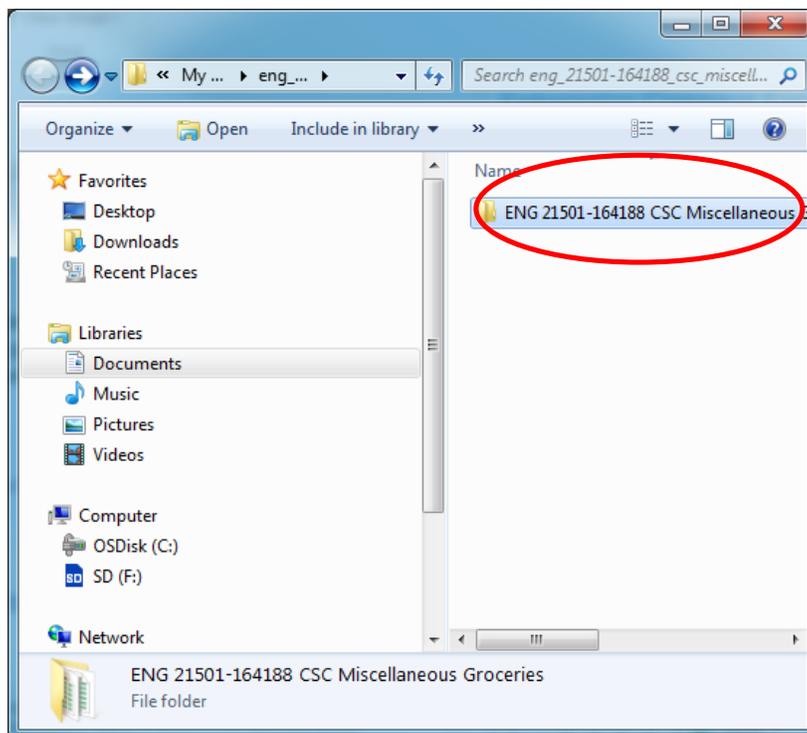
Amd. No. - N° de la modif.  
05  
File No. - N° du dossier  
STN-5-38089

Buyer ID - Id de l'acheteur  
STN201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5. Choisi le lieu où vous voulez sauvez l'information (comme ci-dessous), puis cliquez « extraire »



6. Double-cliquez le dossier pour l'ouvrir

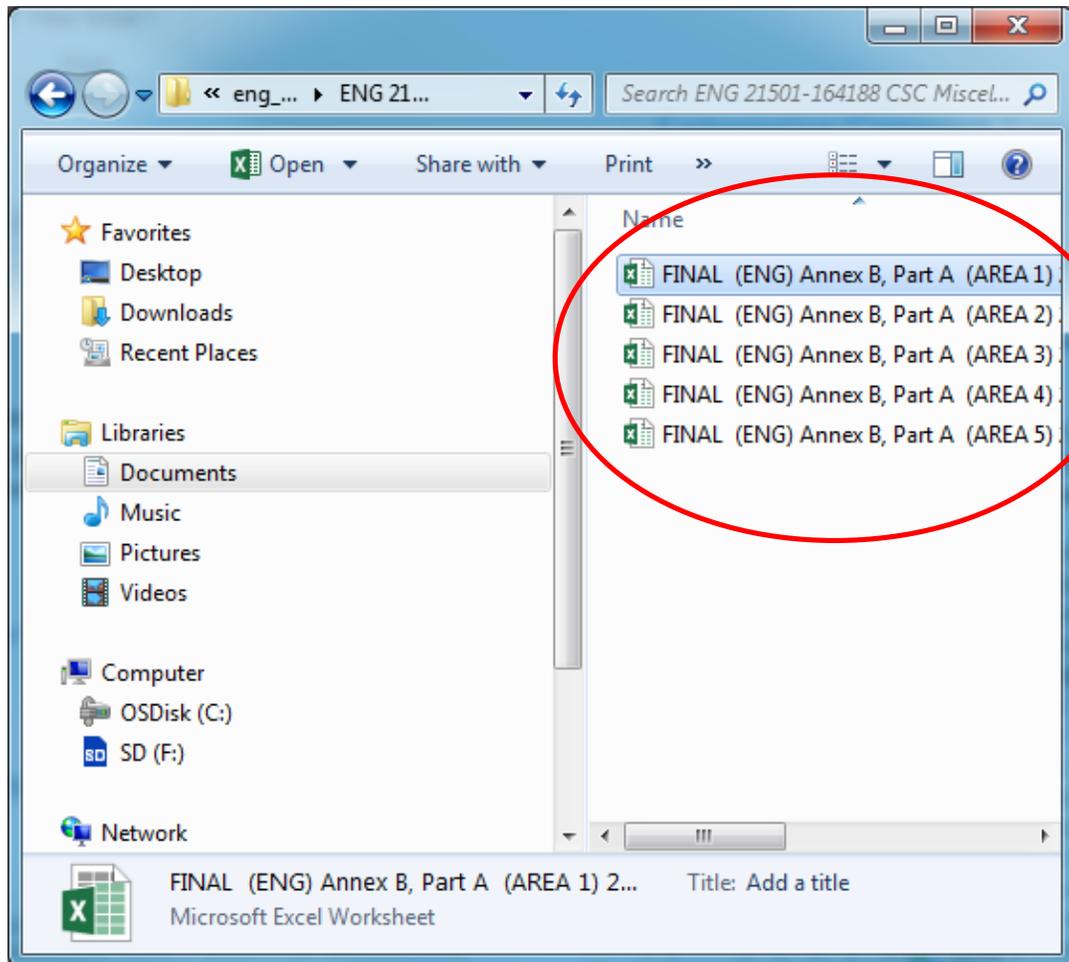


Solicitation No. - N° de l'invitation  
21501-164188/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21501-164188

Amd. No. - N° de la modif.  
05  
File No. - N° du dossier  
STN-5-38089

Buyer ID - Id de l'acheteur  
STN201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

7. Choisissez le document que vous voulez voir et double-cliquez pour l'ouvrir



Solicitation No. - N° de l'invitation  
21501-164188/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21501-164188

Amd. No. - N° de la modif.  
05  
File No. - N° du dossier  
STN-5-38089

Buyer ID - Id de l'acheteur  
STN201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **ANNEX A**

### **REQUIREMENT**

#### **SOMMAIRE**

La présente offre à commandes individuelle et régionale (OCIR) vise l'approvisionnement, la livraison et le déchargement de divers articles d'épicerie « au fur et à mesure des demandes » durant la période de l'offre à commandes, à divers établissements de la Région des Prairies du Service correctionnel du Canada.

Le besoin est divisé en cinq (5) secteurs, comme suit :

#### **Secteur 1**

1. Établissement de Drumheller, Drumheller, Alb.
2. Établissement de Bowden, Innisfail, Alb.
3. Annexe de Bowden et centre de production de Bowden, Innisfail, Alb.

#### **Secteur 2**

1. Établissement d'Edmonton, Edmonton, Alb.
2. Établissement d'Edmonton pour femmes, Edmonton, Alb.
3. Centre Pê Sâkâstêw, Maskwacis, Alb.

#### **Secteur 3**

1. Établissement de Grande Cache, Grande Cache, Alb.

#### **Secteur 4**

1. Centre psychiatrique régional, Saskatoon, Sask.
2. Pénitencier de la Saskatchewan, Prince Albert, Sask.
3. Pavillon de ressourcement Willow Cree, Duck Lake, Sask.

#### **Secteur 5**

1. Établissement de Stony Mountain, Stony Mountain, Man.

Ce besoin est assujéti aux périodes de réactualisation qui suivent :

- a. Articles d'épicerie divers [période de réactualisation de six (6) mois].

#### **Période visée par l'offre à commandes**

Du 1<sup>er</sup> février 2017 au 31 janvier 2018, avec deux périodes de présentation de nouvelles soumissions, l'une à la fin de la première année et l'autre à la fin de la deuxième année.

Jusqu'à cinq offres à commandes pourraient être établies en vertu du présent processus d'approvisionnement. Si l'attribution à un offrant d'une offre à commandes visant plus d'un secteur est recommandée, une seule offre à commandes sera attribuée à ce fournisseur pour les endroits en question.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
21501-164188/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21501-164188

Amd. No. - N° de la modif.  
05  
File No. - N° du dossier  
STN-5-38089

Buyer ID - Id de l'acheteur  
STN201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Le titulaire de l'offre à commandes peut accepter ou refuser de fournir des articles des commandes subséquentes qui ne figurent pas à l'annexe « B », *Base de paiement*. Les prix des articles non cités seront fixés suivant l'annexe « B », *Base de paiement*.

**Formats des articles** – Le fournisseur doit fournir les articles dans les formats précisés à l'annexe B. Aucune dérogation aux formats précisés ne sera acceptable à moins que le format précisé ne soit désormais plus disponible au sein de l'industrie. Le fournisseur devra notifier le chargé de projet et TPSGC pour obtenir leur acceptation par écrit d'un format de remplacement.

**Substitution non autorisée** – Les articles prévus à l'annexe B DOIVENT être de la marque indiquée, si la marque est précisée.

### **Normes de qualité et exigences en matière d'assurances**

1. Tous les produits doivent être conformes aux lois ci-dessous et aux règlements pertinents :

- a. *Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire.*
- b. *Loi sur les produits agricoles au Canada*
- c. *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*
- d. *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation* (en ce qui a trait aux aliments)
- e. *Loi sur les aliments et drogues* (en ce qui a trait aux aliments).

2. Tous les produits offerts doivent être conformes aux normes courantes de l'Office des normes générales du Canada (ONGC).

L'édition la plus courante des spécifications de l'Office des normes générales du Canada sera utilisée comme référence pour le contrôle de la qualité.

*Nota* – Il est possible d'accéder aux normes de l'Office des normes générales du Canada à l'adresse qui suit :

ONGC  
Office des normes générales du Canada  
Gatineau (Canada)  
K1A 1G6

Téléphone : 819-956-0425 ou 1-800-665-2472  
Télécopieur : 819-956-5740

Il est également possible de consulter une collection complète des normes et spécifications de l'Office des normes générales du Canada dans les bibliothèques de dépôt. Pour plus de renseignements sur les bibliothèques de dépôt dans la région de l'offrant, communiquer avec la section des ventes de l'Office des normes générales du Canada.

3. Les catégories « Canada n° 1 » « Canada A » ou « Canada de choix » constituent la catégorie **minimale** acceptable dans le cas des produits relevant des lignes directrices relatives aux catégories d'aliments.

4. Tous les produits doivent être des produits de production récente et il faut fournir la date la plus récente de production, indiquer clairement dans un endroit bien visible la durée de conservation ou la date de péremption, et préciser clairement au moment de la commande les conditions affectant la durée de conservation du produit. La durée de conservation ou la date de péremption

Solicitation No. - N° de l'invitation  
21501-164188/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21501-164188

Amd. No. - N° de la modif.  
05  
File No. - N° du dossier  
STN-5-38089

Buyer ID - Id de l'acheteur  
STN201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

doivent être clairement indiquées et les conditions affectant la durée de conservation du produit doivent être clairement précisées au moment de la commande.

### Inspection finale et acceptation/rejet des produits

5. L'inspection finale et l'acceptation des produits alimentaires constitueront l'entière responsabilité du représentant alimentaire du SCC au point de livraison. Tous les produits fournis devront être exempts de signes de détérioration, d'altération, de saleté ou de dommages dus à des rongeurs ou à des insectes. Le représentant alimentaire du SCC aura le droit de rejeter des produits au moment de leur livraison et l'offrant enlèvera immédiatement les produits inacceptables des lieux. Les articles rejetés découverts après la livraison devront être ramassés au cours de la journée ouvrable suivant la notification du rejet. Les produits rejetés devront être remplacés dans un délai d'une journée ouvrable suivant la notification.
- a) Les produits ne répondant pas aux normes de qualité et aux exigences en matière d'assurances seront retournés (ouverts ou non ouverts) à l'offrant aux frais de ce dernier.

### Préparation en vue de la livraison

7. Chaque contenant devra être emballé de manière que la surface visible de tous les cartons/boîtes porte des mentions claires de la catégorie, du format, du poids net ou de la quantité, des instructions d'entreposage ou des instructions spéciales visant le produit que renferme le contenant. Tous les cartons/boîtes doivent porter des mentions claires du nom et de l'adresse du fournisseur.
8. Un connaissance doit être fourni au destinataire au moment de chaque livraison.

### Adresses de livraison

<b>Livraison</b> <b>Service correctionnel du Canada, Région des Prairies</b>	
<b>Adresse de livraison</b>	<b>Heures de livraison et détails pertinents</b>
<b>À déterminer au moment de l'adjudication du contrat.</b>	<b>À déterminer au moment de l'adjudication du contrat.</b>

### Autres exigences

9. Délais d'approvisionnement minimaux
- b) Le délai sera de 72 heures dans le cas des commandes.
  - c) Le délai sera de 48 heures dans le cas de la livraison.
  - d) Le délai sera de 24 heures dans le cas des annulations de commandes ou des modifications mineures.
10. L'offrant convient de remplacer à ses frais dans leur totalité, dans un délai d'un jour ouvrable, après notification de rejets ou de quantités insuffisantes de produits alimentaires, les articles qui manquent.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
21501-164188/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21501-164188

Amd. No. - N° de la modif.  
05  
File No. - N° du dossier  
STN-5-38089

Buyer ID - Id de l'acheteur  
STN201  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

11. Les substitutions ne seront pas acceptées sans l'approbation préalable du représentant des Services d'alimentation désigné.
12. Tous les articles livrés doivent être palettisés en colis individuels jusqu'au lieu de destination et être prêts à être déchargés sans délai. Il est interdit de trier des palettes mélangées au lieu de destination. Les produits qui ne sont pas séparés ou palettisés convenablement seront rejetés. Le fournisseur ne pourra pas utiliser le matériel du Service correctionnel du Canada pour effectuer les livraisons. Tout le matériel requis, y compris les transpalettes à main, etc., pour effectuer les livraisons doit être fourni par le fournisseur.
13. Le prix de l'offre doit correspondre à la livraison FAB à destination et englober tous les droits écologiques, les dépôts, la livraison, le déchargement et les frais en carburant. Aucun supplément ne sera accepté.
14. L'offrant doit ramasser les cruchons à eau de cinq (5) gallons à la demande de chacun des établissements lorsqu'ils sont vides à moins qu'il ne s'agisse de cruchons ne pouvant servir qu'une fois. Les établissements ne sont pas en mesure de stocker ces cruchons.
15. Après une attente de deux (2) heures, le fournisseur touchera un montant de 50 \$ par heure supplémentaire (au prorata). Ces frais seront facturés sous un poste distinct et ne seront pas considérés comme une partie de l'évaluation des soumissions.
16. Le fournisseur s'assurera que les membres de son personnel ont en tout temps sur eux une preuve d'identité, sans quoi ils se verront refuser l'accès à l'établissement
17. Les factures doivent renfermer les renseignements qui suivent :

Chef, Services d'alimentation  
Nom de l'établissement  
Numéro de l'offre à commandes  
Numéro du bon de commande du Service correctionnel du Canada